CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023

La séance débute à 21h00 à la salle du Conseil de la mairie.

Présents : Pascal MICHAUX, Julien BUVAT, Corinne CHAZEIX, Joëlle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Marc-Antoine SABATIER, Claude THIVANT, Patrick BARANGER.

Excusé : François GENIN (pouvoir à Claude THIVANT),

Absente : Catherine FABRE

Murielle GAYDIER participe à la réunion en sa qualité de Secrétaire de Mairie.

Patrick BARANGER est nommé secrétaire de séance

Ordre du jour :

- ✓ Validation du PV de la réunion du 28 février
- ✓ Délibération modification des restes à réaliser
- ✓ Délibération ouverture de crédit par anticipation du vote du budget
- ✓ Délibération remplacement lanterne vétuste Soussat
- ✓ Délibération délégation des virements de crédits en M57
- ✓ Délibération approbation du régime indemnitaire suite à l'avis du Comité technique
- ✓ Délibération modification des statuts de Territoire d'Energie
- ✓ Questions diverses

➢ **<u>Adoption du PV de la réunion du 28 février</u>**
Le PV est adopté à l'unanimité.

➢ **<u>Modification des restes à réaliser</u>**
P.MICHAUX informe le Conseil que Mr MARION BERTHE, Conseiller du Trésor Public aux Décideurs Locaux, a demandé lors de sa dernière visite d'annuler les restes à réaliser reportés sur l'année 2023 comme suit :

Budget principal	Montant	Projet
Dépenses d'investissement		
Compte 2135	166 532,22 €	Travaux appartement et salle d'archivage
Recettes d'investissement		
Compte 1322	50 000 €	Subvention Région travaux appartement et salle d'archivage
Compte 1322	1 425 €	ONF
Compte 1341	33 995 €	Subvention DETR travaux appartement et salle d'archivage

Le projet de modification est validé à l'unanimité.

- **Ouverture de crédit par anticipation du vote du budget**

  Le Maire rappelle que la loi autorise l'engagement de dépenses avant l'adoption du budget de l'année : pour les dépenses d'investissement l'autorisation est limitée à 25% du montant des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
  Il propose ainsi d'engager 10 000 € pour les travaux relatifs à l'aménagement de l'appartement et de la salle d'archivage et 1 000 € pour les plaques de rues.

  La proposition est validée à l'unanimité.

  Rappel : la réunion du Conseil consacrée au budget est prévue le vendredi 14 avril à 18h

- **Remplacement d'un éclairage dans le village de Soussat et Moleide**

  Territoire d'Energie (ex SIEG) demande le remplacement de poteaux d'éclairage vétustes situés à Soussat et à Moleide considérés comme irréparable.
  Le chiffrage est de 1 400 €, dont 700,48 €HT à la charge de la commune.

  La demande est validée à l'unanimité.

- **Délégation des virements de crédits dans le cadre du changement de nomenclature budgétaire**

  Rappel : la commune passe de la nomenclature budgétaire appelée M14 à celle appelée M17 à partir de l'année 2023, conformément à la décision prise lors du Conseil du 14/06/2022.

  Dans ce cadre, il est possible de donner délégation au Maire pour procéder à des transferts de crédit entre comptes, dans la limite de 7,5% des crédits de la section et à l'exclusion des frais de personnel.
  Le Conseil doit être informé des éventuels transferts, mais il n'est plus nécessaire de prendre des délibérations.

  La délégation est validée à l'unanimité.

- **Régime indemnitaire des employés communaux** (appelé RIFSEEP = Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel)

  Rappel : Le Conseil avait validé lors de la séance du 09/11/2022 le projet présenté, qui a ensuite été soumis à la validation du Comité Technique du Centre de Gestion Départemental.

  Le Centre de Gestion a validé à l'unanimité la proposition de mettre un minimum de prime à 120€, alors que le projet initial prévoyait un minimum à 2 500€ (le maxi pouvant atteindre 11 340€ pour des agents d'un grade élevé).

  Le projet approuvé par le Centre de Gestion est validé à l'unanimité.

- **<u>Modification des statuts de Territoire d'Energie</u>** (ex SIEG)
  <u>Rappel</u> : ce syndicat intercommunal est en charge de l'organisation du service public de distribution d'énergie

  Un document de présentation du projet est distribué en séance aux participants : il prévoit d'étendre les compétences du syndicat dans des domaines liés à l'énergie, comme le gaz, les infrastructures de charge pour les véhicules électriques, les réseaux de chaleur, les énergies renouvelables…
  Le projet doit être approuvé par une majorité qualifiée des membres du syndicat.

  Le projet est validé à l'unanimité.

- **<u>Questions diverses</u>**
  - Le Maire informe le Conseil de la démission de Florence ALMEIDA AZEVEDO qui avait un contrat pour 5h hebdomadaires de ménage. Il propose d'accepter la candidature de Murielle GAYDIER pour la remplacer.

  - P.MICHAUX informe les participants de la nécessité de nommer un référent communal pour l'organisation par la ComCom d'une Olympiade, comme cela est indiqué en page 9 du document diffusé lundi dernier intitulé « JO-Réunion du 23 mars ».
    Après échanges, Nathalie RAOUL et Julien BUVAT sont nommés référents.

  - Le Maire signale que les 2 courriers recommandés envoyés à Mr RENAULT, le mettant en demeure de régulariser l'achat de la parcelle sectionale contigüe à son gîte de Rouchaube, n'ont pas été retirés par le destinataire.

  - Une commande a été passée à un élagueur professionnel, Mr BACHMAN, pour dégager les arbres longeant le mur Ouest du cimetière ainsi que les 2 arbres du parc.

La séance est levée á 22h30